

l'école **SNES-FSU** **émancipée**

REVUE SYNDICALE ET PÉDAGOGIQUE - PARAISSANT DEPUIS 1910

Edito

Le Congrès du SNES est lancé !

Le rapport d'activité national des membres UetA du secrétariat national est sorti avec l'US du 11 Décembre et dans l'US du 15 Janvier p 10 et 11 , vous trouverez l'expression des courants de pensée sur ce rapport d'activité.

L'expression de l'Ecole Emancipée est issue d'un débat entre tous les élus à la CA nationale du SNES et son positionnement sur le vote du RA est le fruit de ces débats.

Dans ce quatre pages, nous avons repris cette expression et , vues les conditions de l'écriture du RA, nous avons pensé que les élus Ecole Emancipée devaient vous transmettre également leur rapport d'activité sur le dernier mandat. Il est en page 3.

Enfin, les rapports préparatoires contenant les textes de Congrès étant sortis, 4 cahiers de contributions générales suivront, nous avons pensé que des articles de fond sur la carte scolaire et le Lycée seraient les bienvenus.

Bonne lecture !

Les élu-es au Bureau National du SNES de l'Ecole Emancipée

L'équipe des élu-e-s EE au Bureau National du SNES :

Véronique Ponvert, Bernard Collongeon, Valérie Dadi, Yves Cassuto, Laure Benassar, Raphaël Granvaud, Ingrid Darroman, Stéphane Moulain.

Pour nous contacter :

ponvert.cecille@wanadoo.fr

stephanemoulain@wanadoo.fr

ingrid.darroman@laposte.net

Vote du Rapport d'Activité dans le SNES et Congrès

Comment ça marche ?

Le vote et son dépouillement ont lieu dans les S1 suivant un calendrier académique fixé par chaque S3. Dans de nombreuses académies, les votes du Rapport national et du rapport académique sont couplés.

C'est la première phase du Congrès National.

Ensuite auront lieu les congrès académiques (précédés de réunions dans les S1) qui débattront des textes préparatoires et enfin le congrès national à Clermont Ferrand.

Enfin, des votes sur des listes d'orientation auront lieu en Mai pour renouveler toutes les instances du SNES.

Les appels à candidatures seront édités dans l'US et dans les bulletins académiques.



**L'EE, c'est aussi une
revue ... Abonnez-
vous !**

Si vous ne connaissez pas la revue, vous pouvez recevoir gratuitement les deux prochains numéros

Contact : L'Ecole émancipée, Christian BANLIAT ;
103, rue Pierre Audry ; 69009 LYON.

Critique de l'Ecole Emancipée au Rapport d'Activité d'Unité et Action

Un autre SNES est possible !

Durant ces deux années, le SNES a analysé et dénoncé les dangers de la loi Fillon, la Note de vie scolaire, le conseil pédagogique, le CDI ou encore le dynamitage des ZEP, la déréglementation mais il s'est souvent arrêté là !

La majorité U&A n'a pas mis en cohérence les attaques, affaiblissant l'efficacité du SNES

- Loi Fillon, CPE : Le SNES n'a pas fait de passerelles entre la lutte des jeunes scolarisés et les collègues, se contentant d'appels de soutien quand nos élèves étaient en grève. Les lycéens sont restés isolés pendant le mouvement-et au-delà devant la justice-, nous payons cher notre manque d'engagement.

- Note de Vie Scolaire et Conseil Pédagogique : le SNES n'a pas su éviter le piège tendu ; il a appelé les collègues à rejeter ces dispositifs sans organiser la résistance, sans assurer la centralisation du refus. On aboutit à un éparpillement de « solutions » locales.

- EP1 : le SNES ne s'est pas appuyé sur les pôles les plus mobilisés, dont le 93, pour élargir l'action à l'ensemble des EP1, puis à toute la profession contre le projet « ambition réussite ».

- Sur le terrain éducatif, le SNES s'est trop souvent mis à l'écart de toute action sous prétexte d'absence d'unité syndicale. Il n'a pas non plus fait prendre en compte ses batailles par la FSU, alors qu'est attaqué l'ensemble du système éducatif et des services publics.

- Sur la question du CDI, la multiplication des emplois aidés, les licenciements des non titulaires, le SNES dénonce la précarité avec une certaine pertinence mais en reste là alors que nous devons revendiquer la titularisation de tous les précaires, couplée à un recrutement massif de titulaires, ce qui ne mettrait en danger ni les concours,

ni les statuts, mais donnerait un coup d'arrêt à la précarité. Le travail en intersyndicale a fait un pas dans ce sens avec la demande de "mesures de titularisation pour tous dans les corps de la Fonction publique". Le SNES doit faire de cette question une bataille prioritaire portée par tous. Cela passe par un effort volontariste de syndicalisation des précaires. Au moment de la remise en cause du décret de 50, il est facile de faire le lien avec le CDI, véritable cheval de Troie contre les statuts. Cela aurait dû se faire dans la bataille contre les remplacements Robien.

Nous pouvons gagner si le SNES s'engage clairement !

Sur la question des remplacements, l'engagement du SNES a mis en difficulté le ministre, même si la vigilance reste de mise. De même, sur le projet de décret relatif aux statuts, il n'a pas fait de l'unité syndicale complète un préalable et a fini par prendre ses responsabilités comme l'Ecole Emancipée le demandait depuis mi Novembre. En décidant finalement d'appeler à la grève le 18 décembre, il a enclenché une dynamique et l'unité a suivi. En s'appuyant sur une grève second degré réussie, le SNES peut renouer avec la mobilisation et redonner confiance en la lutte syndicale. Il faut inscrire cette action dans la durée et élargir la dynamique du 20 janvier et au-delà.

Pour un fonctionnement moins bureaucratique

A l'interne, le fonctionnement « démocratique et pluraliste » du SNES reste de façade ! Alors que l'Ecole Emancipée a pesé de tout son poids dans les décisions des appels des 24 Novembre 2005 et 18 Décembre 2006 et pendant la lutte contre le CPE, porté des mandats sur la note de vie scolaire, sur le conseil pédagogique, la tendance Unité et Action freine l'apport de l'EE dans la vie du syndicat : notre participation au secrétariat national a été réduite arbitrairement à un

seul siège, l'élaboration collective est quasi inexistante...Preuve en est le Rapport d'Activité National rédigé par les seuls U&A, qui nous a été présenté le 19 Décembre sans nous proposer de participer à sa rédaction. Pour nous, le pluralisme, la démocratie ne sont pas un affichage formel, ils doivent permettre à l'ensemble des personnels de se reconnaître et de se mobiliser dans un cadre syndical ouvert et efficace.

Le bilan de ces deux ans est donc mitigé : dans un contexte politique difficile, face à une atonie syndicale généralisée, le SNES reste relativement combatif mais n'a pas su mener des batailles décisives (loi Fillon) et ne s'est pas donné les moyens de faire échec à des réformes qui auront des répercussions sur l'ensemble du système éducatif. Il reste empêtré dans un fonctionnement interne souvent digne d'un autre âge qui exclut une tendance représentant de nombreux syndiqués. On demande aux syndiqués de se prononcer sur un rapport d'activité d'U&A, mais l'activité syndicale ne se réduit pas à U&A, elle est faite des apports de tous, tendances, S3 et militant-es qui, sur le terrain agissent en tant que SNES, quel que soit leur vote interne. Le dernier exemple est qu'il a fallu plusieurs réunions pour convaincre la direction nationale U&A de la pertinence de la grève du 18, cette grève réussie est à mettre au crédit de l'ensemble du syndicat et non au seul bilan U&A.

Nous aurions préféré un rapport d'activité pluraliste discuté en CA.

Pour toutes ces raisons, nous ne pouvons pas approuver le rapport d'activité présenté qui n'est que celui de la majorité U&A, et de la rédaction duquel a été largement exclue notre tendance qui représente pourtant 15% du vote des syndiqués.

LES ÉLU-E-S ECOLE EMANCIPÉE À LA CA NATIONALE

Rapport d'activité de l'Ecole Emancipée dans le SNES

L'équipe nationale de l'EE SNES a été considérablement renouvelée durant le dernier mandat : c'est donc sur de nouvelles bases, et en adoptant un nouveau fonctionnement, que les membres du BN et de la CA ont travaillé. Grâce à des résultats électoraux en progression, l'équipe s'est étoffée (4 titulaires et 4 suppléants au BN), ce qui a permis de mettre en place un travail collectif.

Aussi souvent que possible, les élus ont édité un bulletin (EE Info Snes) à l'attention des militants, afin de rendre compte des points de clivages avec UA (et donc de la teneur des débats et des positions défendues par l'EE) et de fournir un matériel concret (texte sur le conseil pédagogique, par exemple, pouvant servir de base à un tract pour les collègues, ou à une motion en CA d'établissement). Lorsqu'une action est mise en perspective, l'équipe s'efforce aussi de fournir un matériel de mobilisation (Cf le tract d'appel au 18/12)

Au sein des instances, l'EE intervient constamment pour faire évoluer les mandats du SNES, et pour impulser l'action. Ainsi, sur les remplacements, la majorité UA (voir le BN du 23 août 2005) se contentait d'une pétition – dont le dernier paragraphe était contestable puisqu'il ménageait les collègues volontaires – et estimait qu'il valait mieux discuter avec les chefs d'établissement pour co-rédiger les protocoles. Après de nombreuses interventions de collègues et de nombreux débats dans les instances du syndicat, le mandat devenait plus ferme et combatif, et c'est en partie aux élus EE qu'on le doit !

Les élus EE ont fait le même travail pour améliorer les positions du syndicat sur la NVS, le Conseil pédagogique.

De bons mandats, mais aussi des décisions d'actions : devant la friolité qui caractérise souvent la majorité UA du Snes, l'EE mène des batailles de longue haleine

pour réussir à enclencher, à chaque fois que la situation l'exige, une action à la hauteur : ce fut le cas pour les remplacements, avec une grève du second degré sur cette question, malgré la logique électoraliste qui animait certains (les élections professionnelles se profilaient à l'horizon).

Ce fut encore le cas avec la grève du 18/12 sur les décrets de 50 et le temps de travail (il faut rappeler que lors de la CA des 21 et 22 Novembre, nous étions traités d'irresponsables de vouloir pousser à la grève sur cette question

En revanche, tout au long de la mobilisation des jeunes contre le CPE, nous n'avons pas réussi à engager le syndicat dans le mouvement en dehors des « temps forts » de mobilisation...

L'EE en effet ne l'emporte pas toujours, mais elle s'inscrit dans la durée et tente de mettre en cohérence au jour le jour toutes les attaques subies, pour faire valoir au bout du compte ses positions.

Les militant-es Ecole Emancipée participent à la vie du syndicat et de la fédération, permanences dans les S2 et les S3, dans les SDs FSU, commissions paritaires, les secteurs nationaux (collège et lycées, secteur emploi) et académiques (IUFM, AED, emploi, etc...) ils sont partie prenante de l'activité du syndicat et le font vivre.

Ainsi, sur la question de la précarité, des militants EE sont investis au quotidien dans le secteur « non titulaires » ; parallèlement, les élus dénoncent dès que possible les nouvelles formes de précarité (AP, EVS, et enfin CDI), et font le lien entre ces emplois précaires et la destruction de nos statuts, pour mettre en évidence le fait que, seule, une position ferme et combative du SNES permettrait de sortir de la spirale de la précarisation. Il en est de même sur la parité, sur la diversification des parcours au collège, par exem-

ple : et petit à petit, ces positions gagnent du terrain, et trouvent un écho auprès de certains S3...

Globalement, ce qui caractérise les divergences entre UA et EE réside en la conception du syndicalisme : aujourd'hui, face à des attaques inégalées par le passé (contre les contenus, les postes, les moyens, les statuts...), la direction UA développe bien souvent des stratégies d'accompagnement des réformes engagées, alors que l'EE se bat pour en organiser le retrait pur et simple. A travers la réforme des ZEP, la réaction du SNES en a été l'illustration parfaite : au lieu de s'appuyer sur les secteurs les plus mobilisés (comme le 93) pour imposer le retrait du dispositif, il a tenté d'intervenir à la marge pour « limiter la casse ». On voit aujourd'hui que ce syndicalisme est contre-productif : non seulement il n'obtient rien en terme de résultats (la rentrée en EP1 est un fiasco total, et la déréglementation sera élargie à tous les « publics prioritaires » dès septembre 2007), mais en plus il contribue au découragement des personnels mobilisés, voire à la désyndicalisation de toute une partie des personnels (parmi les plus combatifs !).

L'EE défend une autre idée du syndicalisme, et se bat pour faire vivre un syndicalisme de lutte et de transformation sociale. Ses militants sont présents sur le terrain, au quotidien, pour faire vivre les mandats du SNES, et dans les luttes. Car contrairement à ce que croient parfois les dirigeants UA, à l'EE, nous pensons que c'est d'abord dans la rue, à travers les manifestations et les grèves, grâce au rapport de forces, que nous obtiendrons une autre politique pour l'éducation.

Lycée polyvalent pour tous : une exigence démocratique

Il peut paraître loufoque et complètement irréaliste de promouvoir l'idée d'un lycée unique (il faudra revenir sur le mot) alors que les critiques se font de plus en plus acerbes contre le collège unique, dont l'échec serait patent, du point de vue de nos gouvernants, et malheureusement de certains milieux enseignants.

Les raisons de l'échec relatif (rappelons que les taux de réussite au certificat d'études primaires n'a jamais dépassé 50 %) du collège unique tiennent plus aux conditions de sa mise en place (lourdeur des effectifs, collèges ghettos,...) qu'à une quelconque impossibilité « naturelle » des enfants des classes populaires d'accéder aux savoirs.

L'égale dignité des trois voies (générale, technologique,

professionnelle) prônée par la direction du SNES est un leurre : **en réalité, sauf quelques trop rares exceptions, c'est l'appartenance à une classe sociale qui détermine le parcours scolaire.**

Il s'agit donc de promouvoir l'idée que tous les élèves doivent avoir un enseignement général, technique et professionnel, **chacun de ces enseignements nourrissant les autres pour forger ainsi une véritable culture commune** (qui n'a rien à voir avec le socle commun de la loi Fillon). Cela nécessite un travail en profondeur sur une pédagogie mettant en œuvre tous ces aspects du savoir. On peut citer à titre d'exemple les matières scientifiques (y compris les mathématiques), qui faute de moyens, ne sont pas enseignées comme des matières expérimentales (c'est-à-

dire où l'élève manipule, tire des conclusions, vérifie ces conclusions), mais comme une succession de résultats non discutables. Les pédagogies type Freinet (d'ailleurs maintenant complètement ignorées dans les IUFM) ont montré leur pertinence à ce sujet.

Le lycée unique serait donc le lieu où tous les élèves, quelle que soit leur origine sociale, accéderaient ensemble, non plus dans un esprit de concurrence mais de coopération, à des savoirs exigeants. Les syndicalistes de transformation sociale que nous sommes ne peuvent accepter la situation actuelle où l'école trie les enfants, pour les conformer à un rôle social déterminé d'avance.

Carte scolaire et enseignement privé

En cette période de pré-campagne électorale, les discours démagogiques fleurissent sur la carte scolaire. Pour Sarkozy, Ségolène Royal et d'autres, **la carte scolaire est responsable de tous les maux de l'école, la solution est simple et a le mérite de ne pas coûter grand chose : il suffirait de la supprimer.** Dès lors les parents auraient la possibilité d'inscrire leurs enfants dans l'école ou le collège de leur choix. Et au final, ce seraient les établissements scolaires qui décideraient de la liste de leurs élèves (à l'image de ce qui se passe déjà pour l'inscription en lycée à Paris) et les mêmes élèves continueraient de peupler les établissements que les enfants de la bourgeoisie fuient. Bien sûr cet aspect des choses est rarement évoqué publiquement. Tout au plus certains expliquent que cette mesure n'a de sens que si elle s'accompagne de l'autonomisation des établissements, c'est-à-dire de leur mise en concurrence.

En fait une telle mesure ne ferait qu'accentuer une politique déjà largement appliquée et qui a abouti à la situation que l'on connaît aujourd'hui d'une école non pas « à deux vitesses mais à quarante » (Hervé Hamon dans Libération du 9 et 10 septembre dernier).

L'enseignement privé occupe une place particulière dans cet état de fait. Il exerce une pression sur le public qui alimente cette logique. Dans la période de crise que l'on connaît, il contribue largement à empê-

cher toute mixité sociale dans de nombreux établissements.

Supprimer la carte scolaire ne ferait qu'aggraver la situation inégalitaire que l'on déplore aujourd'hui. En tout cas, cela ne contribuerait en rien à supprimer les ghettos que sont trop souvent les établissements classés en ZEP.

Bien sûr pour qu'il n'y ait plus de collèges-ghettos, il faudrait que la ségrégation sociale ne soit plus inscrite dans la géographie urbaine, ce qui suppose **une autre politique de la ville.** Néanmoins une **véritable politique de relance des ZEP** permettrait de lutter contre les inégalités et l'échec scolaires. On sait que ce n'est pas le choix fait par le gouvernement actuel qui préfère redistribuer des moyens pléthoriques à quelques établissements sélectionnés selon d'obscurs critères, les fameux collèges « ambition-réussite »

Il faudrait aussi avoir le courage de **remettre en question le dualisme scolaire.** Le particularisme du privé ne se nourrit plus depuis belle lurette de l'attachement à un enseignement religieux mais vit désormais essentiellement des renoncements du secteur public. On ne pourra réellement lutter contre les inégalités qu'en supprimant ceux qui en vivent autant qu'ils les nourrissent. C'est pourquoi la revendication de la nationalisation de l'enseignement privé est une revendication qui conserve encore et toujours son actualité.